

Citadelle - Museum d'Histoire Naturelle - Encaissement et réaffectation de subventions versées par l'Etat et l'ADEME

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Ville de Besançon a engagé en 1995 un programme ambitieux de rénovation du site de la Citadelle qui s'achèvera en 2001. Ce site accueille simultanément et sur plusieurs milliers de m² de nombreuses manifestations et expositions et reçoit 230 000 visiteurs chaque année.

Dans ce cadre, chaque exposition rénovée, à l'intérieur comme à l'extérieur, a reçu ou recevra une muséographie d'accompagnement. La partie dite «jardin zoologique» entraînera le visiteur devant des vitrines installées à l'intérieur de galeries ou de pergolas.

Un secteur appelé la «P'tite ferme» permettra aux enfants d'évoluer en toute liberté au milieu d'animaux domestiques. Ce lieu leur permettra d'aborder, grâce à une muséographie adaptée, les notions sur le vivant et les flux d'énergie qui le régissent. A ces notions seront associés des éléments de découverte et de sensibilisation sur les énergies renouvelables.

Dans ce contexte, l'opération envisagée vise à réaliser un générateur photovoltaïque de quatre modules et un aérogénérateur bipale de 1,5 m de diamètre. Ces générateurs permettront de réaliser des expérimentations sur les thèmes de l'électricité photovoltaïque et éolienne : de mettre en évidence les principes de fonctionnement et de réaliser, encadré par des enseignants, des expérimentations et mesures. Des panneaux d'information didactiques assureront l'information du public non encadré.

BUDGET :

La P'tite ferme : de l'oeuf et de la poule

Naissance d'un oeuf à l'aide de maquettes, couveuses, éleveuses, cartels

S/total : 30 000 F TTC

Après la Pluie, le Beau Temps :

Mise en place d'une station d'observation météo pour les enfants, pluviomètre géant avec hauteur cumulée, cumuls d'insolation, cartels :

S/total : 30 000 F TTC

A la découverte des énergies renouvelables :

Générateur photovoltaïque de 2 m²

1 boîte de diodes

1 armoire de régulation 24 V

1 parc de batteries

1 onduleur 24 V/230 V

Armoire 23 V avec protections

Disjoncteur pompe, disjoncteur manipulations, disjoncteurs éclairage, élevages et balises

Eolienne

Installation

Cartels

S/total : 60 000 F TTC

Manipulation sur la physique de l'électricité (6 modules)

Jeux avec pompe, éclairages, etc.

Maquettes

Cartels

S/total : 30 000 F TTC

Espaces félins :

- Félins, pourquoi ? (textes et vitrines), crânes, dents, maquettes

- Espèces disparues (textes et vitrines), tigre à dents de sabre en reproduction

- Les communications (textes, graphisme et bornes)

. les odeurs, philtre d'amour

. bornes à diffusion

. les sons

. bornes audio

- Histoires de fauves (textes, graphismes et vitrines)

S/total : 55 000 F TTC

Espaces primates :

- Primates, pourquoi ? (textes et vitrines), crânes, dents, maquettes

- Espèces disparues (textes et vitrines)

- Les communications (textes, graphisme et bornes)

. les odeurs, philtre d'amour

. bornes à diffusion

. les sons

. bornes audio

- Histoires de primates (textes, graphismes et vitrines)

S/total : 55 000 F TTC

Coût total de l'opération

260 000 F TTC

Subvention ADEME

10 000 F

Subvention Ministère de l'Education Nationale, de la
Recherche et de la Technologie

120 000 F

Il convient de réaffecter ces sommes (130 000 F au total) au financement des équipements concernés, en complément de la participation de la Ville de Besançon (subvention d'investissement à la SEM de la Citadelle) qui s'établit ainsi :

Conception signalétique P'tite ferme 10 251 F TTC

5 colonnes vitrines et panneaux 55 419 F TTC

Conception signalétique première tranche 36 180 F TTC

Signalétique espace primates, tigres 28 150 F TTC

Total 130 000 F TTC

La subvention de 10 000 F de l'ADEME et la subvention de 120 000 F du Ministère de l'Education, soit 130 000 F, devront être encaissées en recettes sur l'imputation 90.234/1321.00509 (participations de l'Etat) et réaffectées en dépenses sur l'imputation 90.234/2135.00509 (Installations, agencements) 52000.

Le Conseil Municipal est invité à en décider.

Mme MONTEL : Monsieur le Maire, qu'entendez-vous page 3 par philtre d'amour ? (rires).

M. LE MAIRE : Je demanderai des explications. On viendra vous faire la démonstration peut-être la prochaine fois (rires).

M. FERREOL : Je pense sans en être très sûr qu'il s'agit du phénomène qu'on appelle phéromone, c'est-à-dire un système d'odeur qui permet, en particulier au niveau sexuel, aux animaux de s'identifier et de se reconnaître, c'est un phénomène de communication. Les animaux, en particulier les insectes y sont extrêmement sensibles. Je pense que c'est ce qui se cache derrière ce terme.

M. LE MAIRE : Si cela concerne les primates, attention car on en fait partie !

M. FERREOL : Ça marche aussi pour les félins. L'odeur est très importante pour l'ensemble des mammifères».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.